



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Mo b



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut Division de Charleroi

03 MAI 2019

Le Greffier

N° d'entreprise: 0448.440.304

Dénomination

(en entier): ASSOCIATION DES PILOTES ET PROPRIETAIRES D'AVIONS DE

**CHARLEROI-GOSSELIES** 

(en abrégé): A.P.P.A.C.

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue des Frères Wright 8 6041 Charleroi

Objet de l'acte : Dissolution et Clôture en un seul acte

Par décisison de l'Assemblée Générale du 29 avril 2019,où les deux tiers des membres étaient présent, la dissolution et clôture de l'ASBL a été actée. Il n'y a plus de compte depuis plus de 10 ans. il n'y a plus d'actif ni de passif, aucun liquidateur n'est désigné. Le courrier concernant cette ASBL peut être adréssé à Paul Van Dievoet, Rue Augustin Delporte 85, 1050 Bruxelles. Les livres et documents sont conservés pour une durée de cinq ans à cette même adresse.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature